M. Robert Bréard, président d'honneur artistique du Cercle orphéonique « Les XL »

Les membres des « XL » eurent la bonne fortune de recevoir en leur local, mercredi, au cours de la répétition, leur nouveau président d'honneur artistique, M. Robert Bréard, Grand Prix de Rome, qui a accepté la succession du regretté Marc Delmas.

Une réception tout intime eut lieu en son honneur. MM. Edouard Rasson, président d'honneur ; Houzieaux, administrateur de la Fédération des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais ; E. Deroubaix, président ; Constauv, vice-président; Vandestienne, directeur; O. Delhaye, secrétaire général, et R. Duforest, y assistaient.

M. E. Deroubaix souhaita la bienvenue au nouveau président d'honneur et lui dit la fierté de tous les « XL » d'avoir à leur tête un des maîtres de la musique, compositeur dont les œuvres, d'excellente facture, font les délices des dilettanti et dont la production pour nos sociétés populaires a enrichi le répertoire.

Le chaleureux vivat des « XL » fut alors chanté en l'honneur du maître, puis M. Deroubaix salua la présence de M. Houziaux et de M. Ed. Rasson, qu'il assura de l'affection de tous les sociétaires.

M. Béard, ému de ces marques de sympathie, remercia en termes délicats. Il dit sa joie et sa fierté de s'être vu choisi pour remplacer son regretté collègue Marc Delmas et promit à la société tout son concours et son dévouement. Il eut ensuite des paroles aimables pour M. Edouard Rasson et salua M. René Vandestienne, qu'il a depuis longtemps reconnu comme l'un des maîtres de la baguette. Il associa

Le Maître Robert Bréard

à cet hommage son ami de longue date, M. Houzieaux, et adressa un salut affectueux à son camarade Me Bousquet dont il vanta le talent et pour qui il demanda un triple ban.

Quand les applaudissements eurent cessé, M. Houzieaux annonça que la Fédération venait de décerner à M. Constant Declercq l'étoile fédérale pour plus de cinquante ans de présence dans les sociétés chorales ; il dit toute sa joie d'avoir été désigné pour venir décorer le nouveau promu, sous-directeur estimé des » XL » depuis sa fondation.

Enfin, M. Ed. Rasson souhaita aux « XL » de nombreux succès encore, sous la férule éclairée du nouveau président artistique.

L'on sabla ensuite la champagne et cette belle fête cordiale se termina par un concert brillant.

UN SUCCÈS LITTÉRAIRE DE LA « MUSE DE NADAUD » AU CONCOURS DES ROSATI DE PARIS

Cette société littéraire et artistique la « Muse de Nadaud » vient encore aujourd'hui payer à la ville de Roubaix son tribut d'art, par le magnifique succès obtenu par M. Joseph Saiembier, l'un de ses plus anciens membres, au concours des Rosati de Paris, disputé entre les poètes du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne et des Ardennes.

Première section (poésie française). Sujet imposé: « La renaissance des Beffrois ». Le poète Joseph Salembier remporte le premier prix avec rose d'argent.

Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères et les plus chaleureuses.

Prêts sur maisons. Intérêts et frais moins qu'ailleurs. **9, rue Daubenton, Rx.** 29454

LES FUNÉRAILLES D'AUBERT WINSINGUES

On nous prie d'annoncer que les funérailles du populaire champion de cross cyclo-pédestre auront lieu vendredi, à 16 heures, en l'église Saint-Sépulcre, et non à 14 heures 30, comme il avait tout d'abord été annoncé. Rassemblement rue de Lille, 211, à 15 heures 45.

C'est le

JEUDI 30 JUIN

qu'aura lieu le

TIRAGE

DE LA

Grande Loterie de la Presse

Malgré la crise économique qui pèse sur notre région, cette tombola reste très justement appréciée de tous nos lecteurs. Son succès, elle le doit à l'importance, à la beauté, à la fraîcheur et à la diversité des lots qui la placent, SANS CONCURRENCE POSSIBLE, au-dessus de toutes les tombolas qui ont jamais été offertes au public.

Elle le doit à *SES GROS LOTS* :

1er UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 50.000 fr.

2e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 20.000 fr.

3e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 10.000 fr.

4e UN PORTEFEUILLE d'une valeur de..... 5.000 fr.

A la série de vingt-cinq lots de 1.000 francs

qu'elle a ajoutée, cette année, à la liste de ses lots tant convoités et qui sera très appréciée dans les heures difficiles que nous traversons.

Elle le doit enfin aux nombreux objets qu'elle remet à ses heureux gagnants, objets de haut prix, représentant *tous les goûts, tous les agréments, toutes les utilités. Nous en donnerons prochainement la nomenclature.*

Nous nous permettons de rappeler à nos lecteurs l'intérêt qu'ils ont de ne pas attendre la dernière minute pour se procurer des billets. Ils en trouveront au prix d'UN FRANC dans nos bureaux et chez nos dépositaires et vendeurs.

ACHETEZ dans le Centre et réclamez vos billets de tombola. 29450d

L'EXPOSITION ARTISANALE

Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensions de l'exposition artisanale de Roubaix et ses cantons, ouverte, on le sait, en la Maison des Artisans, rue des Champs.

Il faut accorder une visite à cette exposition où les œuvres les plus diverses se sont donné rendez-vous.

La main de l'artisan sait créer de véritables chefs-d'œuvre, dignes d'être admirés. Que ce soit dans le travail du bois, des étoffes ou du fer, que ce soit dans les réalisations les plus hardies ou les plus neuves, les artisans ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur de la réputation qu'on leur reconnaît.

L'aménagement des nombreux stands dressés dans la salle d'exposition témoigne, dès l'entrée, du goût des exposants et tente le visiteur le plus rebelle qui est vite conquis dès qu'il a pu examiner à loisir chacune des productions des artisans.

Cette exposition est ouverte tous les jours de 14 à 18 h., et les dimanches et lundi de 9 à 18 h.

PAPIERS PEINTS et LINOLEUMS. Heurez, 183 rue Epeule. T. 26.13 21710

LE RALLYE DES COMMERÇANTS DE LA RUE DE LANNOY

5.000 francs de prix

Le succès de cette épreuve de régularité ouverte à tous les amateurs et organisée sous le patronage de l'Automobile-Club et du Moto-Club et dont le départ sera donné à 10 h., le dimanche 19 juin, s'annonce certain. Les automobilistes et motocyclistes s'inscrivent nombreux aux différents sièges de l'Automobile-Club.

Des objets d'art (coupes, médailles et objets de valeur) seront remis aux vainqueurs de chaque catégorie autos et motos. De superbes coupes ont été offertes par le « Journal de Roubaix », l'Union des commerçants de la rue de Lannoy, etc...

Rappelons que les inscriptions sont reçues aux sièges de l'Automobile-Club et du Moto-Club.

LE NORODOL nettoie **l'Estomac,** fait fonctionner **l'intestin,** purifie **le sang** et donne **force et santé.** 31055

Une FEMME TENTE DE SE SUICIDER EN SE JETANT DANS LE CANAL

Mercredi, vers 13 h., une ménagère, Mme Adéline Carette, femme Matthéis, 47 ans, demeurant à Lille, 38 bis, rue d'Iéna, tenta de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal de Roubaix, quai de Brest.

Des passants avaient heureusement aperçu le geste de l'infortunée et le sous-aperçu le geste de l'infortuné et le sous-brigadier de police Desreumaux, aidé d'un marinier, M. Devoel, réussit à ramener la désespérée à la berge.

Elle reçut ensuite les soins de M. le docteur Letreust, qui la fit admettre à l'Hôpital La Fraternité.

C'est à la suite d'un désaccord avec son mari, que Mme Matthéis avait résolu de se suicider. Elle avait, auparavant rendu visite à la tombe de sa fille, enterrée au cimetière de Roubaix.

A Lourdes vous descendrez **95, r. Grotte, Hôtel du Vatican.** Confort moderne. Près sanctuaires. Pension compl. dep. **30 fr.** 28026

Une conférence de Me Goethals à l'Association régionale de comptables sur les contrats entre employés et leurs mandants

C'est devant une salle comble que l'éminent avocat a traité la question « des contrats et rapports entre les représentants et leurs mandants » intéressant au plus haut point, nombre de nos concitoyens.

En dehors des cas d'espèce, exigeant l'examen des éléments en cause, Me Goethals analyse rapidement le statut régissant la situation des représentants et voyageurs de commerce. Ses observations, en raison de leur affinité avec les employés commerciaux, s'applique aux uns et aux autres.

Certains employés, indépendamment de leur traitement, ont droit à un intérêt ou participation dans les bénéfices, leur donnant un droit de regard dans les écritures. Néanmoins, ils doivent faire confiance à leurs patrons et s'en remettre à leur conception de la direction des affaires qu'ils dirigent. Il en serait autrement en cas de dissimulation ou d'incorrections, dont ils leur appartiennent de justifier, pour demander communication des livres, ou obtenir leur expertise.

Enfin, la gratification, dite d'« inventaire » ne constitue par un dû, sauf si elle revêt un caractère de périodicité ininterrompue, établissant qu'il s'agit vraiment d'un supplément de traitement, quels que soient les résultats d'inventaire.

La loi du 17 juin 1919, modifiant l'article 549 du Code de commerce, considère comme privilège, non seulement les appointements fixes, mais les intérêts, commissions et remises proportionnelles aux commissions dues et acquises, dans les six derniers mois précédant l'ouverture d'une liquidation judiciaire ou d'une faillite. Ce privilège peut s'exercer, pour inobservation du délai-congé, dans le cas de résiliation abusive, suivant la loi de 1928.

Le conférencier commente ensuite la durée des fonctions remplies, avec ou sans contrat. En réalité, aucune des parties, ne peut anticiper sur la date d'expiration normale, sans raisons graves, dont l'appréciation appartient aux tribunaux compétents, en cas de mésentente sur ce point.

L'incapacité de travail résultant de la maladie, peut déterminer la cessation d'un louage de services, si toutefois elle se prolonge plus de trois mois, sans donner lieu à dommages-intérêts. Il y a exception pour l'employé dont le travail nécessite le remplacement immédiat. Exemple, un garçon boulanger.

Pour l'incapacité, visant l'employé supérieur, elle peut être plus longue sans entraîner la rupture du contrat de travail.

Il convient pourtant de retenir que la maladie est une cause de résiliation, sans indemnité, même si l'incapacité provient d'un accident du travail.

Le conférencier, longuement applaudi, donne ensuite à ses auditeurs quelques explications concernant différents cas particuliers, de façon claire et précise.

M. Willem, président, le remercie chaleureusement du vif intérêt qu'il a suscité parmi ses auditeurs qui retiendront les précieux enseignements qu'il a développés avec la maîtrise qui lui est coutumière.

L'ÉTÉ ARRIVE, faites poser des jalousies **A. TOULET (G. Gilmant, succr), rue des Fabricants, 16, Roubaix (T. 279).** 947

Deux manifestations de sympathie en l'honneur de M. Louis Delannoy récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur

Au cours de leurs dernières répétitions, la Chorale des Mutilés et la Chorale Notre-Dame ont rendu hommage à l'un de leurs membres, M. Louis Delannoy, promu récemment chevalier de la Légion d'honneur.

— Mardi soir, au siège de la Chorale des Mutilés, 3, rue de l'Espérance, M. Albert Delbergue, l'aimable président, s'est fait l'interprète des choristes pour féliciter le nouveau chevalier de la Légion d'honneur et, en termes des plus élogieux, a rappelé les souffrances morales et physiques que le nouveau promu a supportées pendant la grande guerre. Puis, aux applaudissements de tous, il lui a remis une magnifique gerbe de fleurs. M. Louis Dewispelaere, directeur de la chorale, a ensuite pris la parole.

Un vivat fut chanté et un vin d'honneur fut offert.

La soirée s'est terminée dans la plus franche camaraderie.

— Mercredi soir, au cours de la répétition de la **Société chorale de Notre-Dame,** dont M. Louis Delannoy est depuis vingt-cinq ans un des membres les plus estimés, M. Paul Cordonnier, président, a présenté les félicitations de la société au nouveau chevalier. Après avoir rappelé la belle conduite du grand mutilé durant la grande guerre et cité quelques anecdotes à l'honneur de ce vaillant, il a dit avec émotion combien la Chorale de Notre-Dame était fière de le compter parmi ses fidèles sociétaires et il a, aux applaudissements de tous les choristes, redit en quelle amicale estime ses camarades et la commission tout entière le tenaient. Un vibrant vivat fut chanté au nouveau chevalier, puis, pour se conformer à la tradition, un des vétérans de la chorale récita une poésie de circonstance, où la bravoure et l'amitié du récipiendaire étaient dignement célébrées.

Le lieutenant Fernand Popelier inscrit au tableau de concours de la Légion d'honneur

Nous sommes heureux de relever, parmi les officiers inscrits au nouveau tableau de concours de la Légion d'honneur, le nom de M. Fernand Popelier, lieutenant de réserve au 409e R.I., filateur de coton, 22, rue d'Alma.

Nous lui présentons nos plus vives félicitations.

A l'Union syndicale des Pensionnés civils et militaires

L'assemblée générale trimestrielle de la section de Roubaix et environs aura lieu le dimanche 5 juin, à 15 h., au siège, 67, Grande-Rue, à Roubaix.

A l'ordre du jour: Lecture de la correspondance. Loi du 31 mars 1932. Péréquation des pensions. (Des imprimés seront à la disposition des retraités de 65 ans et plus). Communications du bureau. Inscriptions des nouveaux adhérents. Le meilleur accueil est réservé à tous les camarades adhérents ou non.

Les fêtes de la Fosse-aux-Chênes et du Cul-de-Four

Le Comité des fêtes des quartiers de la Fosse-aux-Chênes, du Cul-de-Four et de la Basse-Masure, déploie en ce moment une grande activité pour la mise au point et pour la réussite des fêtes qui auront lieu les 30-31 juillet et 1er août.

Il saisit avec empressement l'occasion de remercier dès maintenant, les nombreux souscripteurs qui lui ont accordé leurs sympathies. Les commerçants sont cordialement invités à une réunion spéciale qui se tiendra demain vendredi, à 19 h. 30, au siège, 8, rue de Tourcoing débit de tabac). Le Comité espère ainsi se mettre en parfait accord avec ses nombreux adhérents.

Dans sa dernière réunion, le Comité a été formé définitivement comme suit: président d'honneur, M. Jules Ricart; président actif, M. A. Lerouge; vice-présidents, MM. Ch. Lima et L. Mazeman; secrétaire, M. F. Decambre; trésorier, M. E. Welmanne; membres, MM. Verhelle, V. Flévet, P. Dalman, J. Poulain, A. Malysse, L. Parent, O. Lamarcq, M. Rommens.

Le feu d'artifice des grandes fêtes de la Pentecôte est remis au 14 juillet

L'Administration municipale, d'accord avec la Commission des fêtes, vient de décider de reporter à la Fête nationale du 14 juillet, le grand feu d'artifice qui devait être tiré le lundi de la Pentecôte, et qui n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps. Cette festivité se déroulera boulevard Gambetta, entre les rues Louis-Catrice et Pierre-de-Roubaix.

On découvre deux obus autrichiens boulevard de Metz

En opérant certains travaux de déblaiement, boulevard de Metz, à proximité du Riez, on a découvert mercredi après-midi, deux obus autrichiens de 88 m/m. Le service de désobusage du génie en a été informé.

Un facteur en tournée est mordu par un chien

M. Robert Dewaele, 29 ans, facteur des postes, demeurant rue Beaumarchais, impasse Fremeaux, 23, effectuait sa tournée, mardi vers 16 h. 30 et distribuait le courrier, rue du Moulin, cour Brabant, lorsqu'il fut mordu par un chien au mollet gauche. Le propriétaire de l'animal, M. Deconninck, qui demeure au n° 5 de la cour a été invité à faire visiter son chien par un vétérinaire.

LES JEUX POPULAIRES. — L'Administration municipale, d'accord avec la Commission de fêtes, a décidé que des lots en nature seront attribués aux débitants de boissons de la Ville pour l'organisation de jeux populaires le jour du 14 juillet, à l'occasion de la Fête nationale.

Les débitants qui désirent obtenir des lots et qui n'en ont pas eu pour les fêtes des 14, 15 et 16 mai, doivent dès maintenant en faire la demande et adresser celle-ci à M. le Maire de Roubaix.

Il ne pourra être tenu compte des demandes qui parviendront après le 15 juin, dernier délai.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE. — Aujourd'hui jeudi, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR. — Le Comité invite tous les membres de la Section de Roubaix et les anciens l'A.F.R. à assister dimanche 12 juin à la remise d'un drapeau à la section lilloise (voir locale Lille).

Les dames seront les bienvenues.

Des indications seront données ultérieurement concernant l'heure de départ de la section de Roubaix.

Pour tous renseignements s'adresser : 35, rue Daubenton, Roubaix.

COLONIE BELGE. — Dimanche 5 juin, de 10 h. à 12 h. le secrétariat fonctionnera pour les adhésions nouvelles, règlements des cotisations, renseignements divers.

Les membres de la Colonie qui désirent assister à la manifestation en l'honneur de M. L. Thaune, Consul général de Belgique, le 12 juin, à l'Hippodrome de Lille, peuvent obtenir gratuitement des cartes d'invitation, s'adresser au secrétariat.

Les futurs conscrits, sont, dans leur intérêt, invités à venir se faire inscrite à la Colonie Belge.

UNION DES MAITRES ARTISANS DE ROUBAIX, LANNOY ET LEURS CANTONS. — Ce soir jeudi, de 6 à 7 h. 30, permanence au siège Café Pandore, 23, rue Pauvrée. Renseignements. Adhésions.

LA SOIRÉE DES AMICALES MARLOT ET LINNÉ. — Ces Amicales donneront dimanche prochain, dans la salle des Fêtes, entrée rue Ingres, un bal de famille au profit de leurs sections sportives. Ce bal commencera à 18 h.

HARMONIE DES ACCORDÉONISTES ROUBAISIENS (96, rue Bernard). — Aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30, réunion de la Commission. Samedi 4 juin, répétition générale. Dimanche, départ pour Lille du local à 13 h. 15.

JOYEUX ACCORDÉONISTES DU CUL-DE-FOUR. — Demain vendredi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, 106, rue de Tourcoing; nouveau programme à l'étude pour les prochains concerts. Les cours gratuits d'accordéons belges auront lieu tous les mardis, à 19 h. 30, et celui d'accordéons italiens et français les vendredis, à 19 h., ainsi que le cours de solfège. Inscription tous les jours au siège.

GRANDE-HARMONIE. — Demain vendredi à 20 h. 15, répétition générale, programme du concert du 16 juin.

CERCLE SYMPHONIQUE DES MUTILÉS. — Aujourd'hui jeudi, répétition générale au « Foyer du Mutilé », 3, rue de l'Espérance, à 19 h. 30.

Au pupitre programme de l'audition qui sera donnée à l'assemblée générale du 26 courant.

ORPHÉON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir jeudi à 19 h. 30, répétition générale et communication très importante pour le voyage d'Ostende.

AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE... Peignoirs tissu éponge 59 à 75 fr. Qualité et prix véritablement surprenants aux « 100.000 CHEMISES DE PARIS », SUCCURSALE DE LILLE, 79, rue Nationale.

CROIX

LA RÉUNION FÉDÉRALE DES MUTILÉS, RÉFORMÉS, VEUVES ET ASCENDANTS DE GUERRE

Ainsi que nous l'avons annoncé, la réunion fédérale des mutilés, réformés, veuves et ascendants de guerre, se tiendra cette année, à Croix, le dimanche 5 juin.

A cette occasion, un cortège a été prévu. Il quittera la Grand'Place, à 10 h., et empruntera les rues de la Gare, boulevard Zola, Mirabeau, Egalité, pour se rendre au cimetière, où, au monument aux morts, une gerbe sera déposée. Après la manifestation au cimetière, le cortège continuera par les rues de Chicago, du Trocadéro, Jean-Jaurès, pour arriver à l'Hôtel de Ville, où il y aura réception par M. le Maire et le Conseil municipal.

Les sociétés locales ont été invitées à apporter leur concours pour la participation au cortège. La Section des mutilés de Croix prie instamment les habitants situés sur le parcours du cortège, de pavoiser en l'honneur de la réception des délégués des Associations du département du Nord.

D'autre part, une permanence se tiendra ce même jour au Café Beausire, à partir de 9 h., pour le pointage des cartes des membres de la Section locale.

Une disparition

La police locale vient d'être avisée de la disparition de M. François Paillard, 30 ans, demeurant, 257, rue de la Mackellerie et exerçant la profession d'épicier-marchand de légumes. M. Paillard a disparu depuis lundi soir. On ignore les causes de son acte.

L'AMICALE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL A CALAIS. — Une délégation des Médaillés se rendra à Calais, au Congrès des Médaillés de la Région du Nord, qui aura lieu le dimanche 26 juin. Le nombre des places est limité. Quelques-unes restent encore disponibles. Les sociétaires ou amis désirant se joindre au groupe sont priés d'en avertir le secrétaire, 23, rue Mirabeau, ou le trésorier, 182, rue Jules-Guesde, pour le 5 juin au plus tard. Coût du voyage, 30 francs.

AU COMITÉ LIBRE. — Ce soir jeudi, à 20 h., réunion chez M. Vanoverbecq-Gons, 161, rue J.-Guesde.

WASQUEHAL

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi, à 15 h., à la Salle des Fêtes de la Mairie.

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception demain vendredi, à la Salle des Fêtes de la Mairie, pour les commerçants payant mensuellement : de 9 à 11 h. pour les lettres A à L, et de 14 à 16 h. pour les lettres M à Z.

A la Jupe Élégante

22, RUE DU MARECHAL-FOCH (Ancienne rue Neuve), près la Grand'-Place, derrière la Mairie, ROUBAIX

Robes-Costumes-Manteaux

ROBES de Cérémonie et de Mariée

Nouveaux modèles chaque semaine

WATTRELOS

LA CONFIRMATION

La ville de Wattrelos avait l'honneur de recevoir, hier, S.E. le Cardinal Liénart, qui venait donner la Confirmation en l'église Saint-Maclou, et en l'église de Saint-Vincent de Paul, aux enfants de différentes paroisses. Les drapeaux tricolores flottaient dans les rues en cette heureuse circonstance.

L'Evêque de Lille, accompagné de Mgr Descamps, vicaire général, est arrivé à Saint-Maclou, vers 9 h. 30. Il fut reçu au presbytère par M. le Doyen, puis il se rendit à l'église, bénissant les nombreux enfants qu'on lui présentait.

Après que Mgr Descamps eut posé quelques questions à différents communiants, Son Eminence monta en chaire, et parla aux enfants de la Confirmation. Il administra ensuite ce sacrement à 362 communiants se répartissant ainsi : 235 de St-Maclou; 60 de Beaulieu; 54 de Leers; 13 du pensionnat des Ballons. Le parrain était M. Droulez, la marraine Mme A. Montagne.

Son Eminence se rendit ensuite à la paroisse Saint-Vincent de Paul. Elle fut reçue au presbytère par M. l'abbé Pottie, curé. Le parcours de l'église au presbytère, était orné de belles décorations. La cérémonie se déroula comme à Saint-Maclou. 248 communiants, qui se répartissent comme suit, recurent la Confirmation: 81 de Ste-Thérèse; 40 de Saint-Gérard; 127 de Saint-Vincent de Paul. Ils eurent comme parrain, M. Jean Turlur, et comme marraine, Mme Albert Fastenaekels.

De nombreux parents assistaient à ces deux cérémonies.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez Madame Pierre Lepoutre, 36, rue Vauban, Wattrelos. 38536

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie le vendredi 3 juin, à 19 h. L'ordre du jour comporte :

Remboursement anticipé d'emprunt : Comptabilité, ouverture de crédit; — Emprunt de 1.050.000 fr. : Emploi des fonds, ouverture de crédits; — Finances : Exercice 1932, crédits complémentaires; — Fonds Municipal de Chômage : Crédit complémentaire; — Bureau de bienfaisance : Compte de gestion de 1931, compte administratif de 1931, budget additionnel de 1932, avis; — Service vicinal : Budget de l'exercice 1933; — Société de Secours mutuels « L'Employé » de Roubaix : Caisse de secours contre le chômage involontaire, subvention de la Ville; — Extension du Service de distribution d'eau potable : Programme de 1931; — Construction d'une cantine à l'Ecole de la Baillerie : Pierres artificielles, ciment armé, marché; — Hôtel des Postes : Marbre artificiel et granito, ferronnerie d'art, marchés; — Electrification des écarts : Projet; — Restauration des chemins vicinaux ordinaires : Programme de 1931, réception définitive des travaux; — Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail (Section de Wattrelos) : Envoi d'un délégué au Congrès de Brest, demande de subside; — Fêtes publiques : Feux d'artifice des 1er mai et 14 juillet, attribution des crédits au Comité de secours aux chômeurs nécessiteux; — Communications diverses. — A huis-clos : Questions d'assistance.

Une réunion de l'Association des Anciens Elèves des Frères

L'Amicale des anciens élèves organise pour le mardi 7 juin, à 19 h. 30, au Foyer, rue Saint-Joseph, une importante réunion au cours de laquelle M. le chanoine Delsaux donnera une conférence avec projections sur « Le rôle des Frères à l'étranger ».

Le Comité de l'Amicale y invite cordialement les familles et amis des amicalistes ainsi que tous ceux qui désirent entendre l'orateur de talent qu'est M. le chanoine Delsaux.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui, à 9 h., à l'Ecole de filles de la rue de Tourcoing, et à 14 h. 30, à l'Ecole de garçons de la rue de la Baillerie.

LANNOY

CHEZ LES COMBATTANTS RÉPUBLICAINS DE LYS, LANNOY, TOUFFLERS. — Le dimanche 5 juin, à 16 heures, chez M. Desplanques, rue de Lille, à Lannoy, aura lieu l'assemblée générale : Compte rendu des congrès ; remise des insignes ; grande tombola.

ORPHÉON MICHELET. — Répétition générale demain vendredi, à 20 heures, salle de l'école Michelet: Fête des Amicales du 3 juillet, à Willems.

LES VÉRITABLES CONNAISSEURS DE BIÈRE se retrouvent chaque soir au **PALAIS DE LA BIÈRE,** propriété des Actionnaires de la Brasserie Coopérative de Mons-en-Barœul. 29461d

FLERS

POUR LES CHOMEURS. — Produit des quêtes du 29 mai. — Liste Gille-Schroyers, 182 fr. 50; Liste Lambert-Caby, 192.75; Liste Desreumaux-Laneeuw, 129.00; Liste Regolle-Caliens, 159.30; Liste Callar-Trenchant, 146.25; Liste Dacollonne-Carron, 102.25; Liste Ledoux-Lepers, 178.50; Liste Waleff-Trzilinski, 212.00; Liste Spzonk-Delebecque, 230.75; Liste Bourgois-Cignola, 227.00; Liste Gilleman-Klimowski, 288.05; Liste Neveu-Chantraine, 315.50. — Particuliers : MM. Maudart, 10 fr. de bons de denrées; Félix Ménard, 5 fr. de denrées; Tiers, bon de 500 francs de bœuf; Narguet, un paquet de café; Covillers, cinq bons de 5 fr. de viande; Viane, bon de viande de 5 fr.; Vve Dehocq, bon de denrées de 3 fr.; Louis Rousseel, huit bons de viande. — Quête au concours de tir à la cabine chez M. Emile Delplanque, rue du Recueil, 26 francs.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Mme Marguerite Strubbe, 23 ans, demeurant rue Henri-Ghesquières, 27, soigneuse aux Etablissements Watine fils, s'est fait une piqûre infectée du médius droit.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception pour la section du Bourg, aujourd'hui jeudi, de 8 h. 30 à 10 heures, à la Mairie.

LYS

UNE IMPORTANTE SOMME D'ARGENT QUE L'ON CROYAIT PERDUE ARRIVE HEUREUSEMENT A SA DESTINATION

Mlle Spyns, âgée de 62 ans, demeurant rue du Vert-Pré, était occupée, il y a quelques jours à son déménagement. Tandis qu'un camionneur transportait le mobilier à Roubaix, la vieille demoiselle chargée de plusieurs sacs à provisions remplis d'objets divers se rendait à la « Justice » où elle comptait prendre le tramway. Un ecclésiastique de passage, qui la connaissait et la voyant fatiguée, s'offrit de porter les colis jusqu'au tramway. Mlle Spyns accepta l'offre et pria l'ecclésiastique de déposer les objets sur le trottoir de l'octroi, ce qui fut fait. Mais un passant trouva étrange cet abandon de colis et les porta au bureau de l'octroi. Le brigadier Watteau ouvrit les sacs et y découvrit 50.000 francs de titres, un livre de rentes de 6.000 fr. et un livret de Caisse d'épargne de 5.000 fr.

On téléphona au garde Casquevaux qui découvrit facilement le nom de Mlle Spyns et un peu plus tard, sa « fortune » lui était restituée.

BLESSÉ A LA MAIN. — M. Théophile Ellinck, demeurant à Leers, tisserand à la Manufacture française de tapis, a été blessé à la main gauche par une verge de son métier.

HEM

PERCEPTION DE LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Le samedi 4 juin, de 9 h. à 10 h. 30, au débit de tabacs Laurent, au Petit-Lannoy.

CHATEL-GUYON

1er MAI - 5 OCTOBRE

Les eaux où abonde le chlorure de magnésium, dont on connait les propriétés incomparables, expliquent le renom et l'extrême vogue de Châtel-Guyon, station souveraine contre les maladies de l'intestin et du foie, la colibacillose, les entérites infantiles et coloniales. Cette eau ne purge pas, elle régularise l'intestin, vitalise l'organisme, désintoxique, éclaircit le teint. — Magnifique centre d'excursions.

Renseignements Mairie Châtel-Guyon.

TOUFFLERS

NEURASTHÉNIQUE, UN HOMME SE DONNE LA MORT EN SE TIRANT UN COUP DE REVOLVER DANS LA TÊTE, APRÈS AVOIR TENTÉ DE SE PENDRE

M. Antoine Vanderslagmolen, âgé de 58 ans, demeurant rue du Château,-de-Wasme, 50, était en proie, depuis quelque temps à des idées noires. Occupé à la Compagnie du gaz à Roubaix, M. Vanderslagmolen, avait essayé, à deux reprises, de se pendre dans une salle de l'usine, mardi dans la matinée.

A l'ouvrier qui l'en avait empêché il avait dit:

— C'est bien, je vais acheter un revolver; je te tuerai et me tuerai ensuite.

Il se rendit en effet chez un armurier où il fit l'acquisition d'un revolver. Mais un ouvrier de l'usine à gaz qui l'accompagnait, avec l'aide du commerçant obligea Vanderslagmolen à se rendre au Commissariat où le revolver lui fut retiré.

Or, mercredi vers midi trente, M. Vanderslagmolen se rendit chez M. Michan, 67, rue des Champs, mais ce dernier étant absent, il fit demi-tour pour sortir, et en ce moment, il retira de la poche de son veston, un revolver automatique 6 mm. qu'il s'était sans doute procuré dans la matinée.

Il se tira un coup de revolver à la tempe droite, et s'écroula sur le pavement de la cuisine.

Effrayée, Mme Michan fit prévenir le garde Desmettre, qui se rendit sur les lieux, et qui, à son tour prévint la gendarmerie de Lannoy. M. Capron, chef de brigade se rendit aussitôt au domicile de M. Michan, et trouva Vanderslagmolen râlant, dans une mare de sang, son revolver près de lui.

Le malheureux ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Mme Vanderslagmolen fut prévenue avec ménagement du suicide de son mari, et un peu plus tard le corps du malheureux était transporté à son domicile.

BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une distribution de bons de pain aura lieu à la Mairie, aujourd'hui jeudi, de 9 à 11 h.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sera perçue vendredi 3 juin, de 8 h. 30 à 10 h. 30, au débit de tabacs Craynet, à la place.

LEERS

LES DÉPRÉDATIONS DE LA SALLE DES FÊTES

Nous avons annoncé hier, les déprédations commises dans la salle municipale des fêtes sur l'appareil cinématographique.

La porte de la cabine a été enfoncée; l'appareil de cinéma a été en partie détruit et les pièces essentielles ont été enlevées. Les dégâts sont évalués à 800 fr.

La gendarmerie de Wattrelos, prévenue aussitôt que la chose fut découverte, commença son enquête dès mercredi matin.

On suppose que l'individu s'est introduit dans la salle des fêtes en escaladant la palissade et en brisant le carreau d'une fenêtre.

Quel but pouvait avoir le saboteur? C'est ce que l'enquête révélera peut-être. Le vol semble en être le motif.

Il s'agit probablement d'un acte de garnements comme il s'en commet de trop un peu partout.

La Mairie de Leers offre une prime importante à la personne qui pourrait faire connaître l'auteur de cet acte de sabotage.

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition aujourd'hui jeudi, à 20 heures, au siège, Café de l'Harmonie, rue de la Mairie.

ASCQ

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi 2, en Mairie, à 15 heures.

PASSAGE DU CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES en Mairie, le samedi 4 juin, de 16 à 17 heures.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception le 6 juin, de 8 h. 30 à 10 h. 30, chez Mme veuve Henno, 75, rue Marceau, et de 8 h. 30 à 10 h. chez M. Ronse, rue Colbert.

CINÉMA ÉDUCATEUR. — Voici le programme de la séance du samedi 4 juin : 1° Mines de diamant au Cap, documentaire ; 2° Escaut, documentaire ; 3° « Galaor l'intrépide » ; 4° « Mariage express », comique.

SAILLY

LA FÊTE DES MÈRES

Comme les années précédentes, la fête des Mères a été célébrée avec éclat. A midi les mères se trouvaient réunies à la Mairie, entourées des membres du Conseil municipal, des présidents des sociétés constituées; de Mme Demay, institutrice, et de M. le Curé, indisposé, s'était fait excuser.

En l'absence de M. le Maire, souffrant, M. E. Leuridant, adjoint, a prononcé une aimable allocution, et rendu hommage au dévouement des mères.

La Musique Municipale, présente, a exécuté ensuite plusieurs morceaux choisis, ainsi que la « Marseillaise », puis les vins d'honneur furent offerts.

Une tombola a clôturé cette réunion intime, et des ballons ont été distribués aux enfants.

Méfiez-vous des piqûres !

Méfiez-vous des piqûres, quelle qu'en soit l'origine. Celles de certains insectes peuvent devenir très dangereuses quoique insignifiantes en apparence. Appliquez immédiatement un peu de pommade Cadum. Puissamment antiseptique, elle empêche l'infection et supprime les démangeaisons.

La pommade Cadum convient pour toutes les irritations et affections de la peau qu'elle soulage très rapidement. Il est prudent d'en avoir toujours une boîte de réserve pour parer à l'imprévu.

La création d'une caisse de compensation pour allocations familiales « La Famille »

Nous apprenons la fondation d'une Caisse de Compensation pour allocations familiales, en vue de l'application de la loi du 11 mars 1932, rendant obligatoire le paiement des allocations familiales à tous les salariés chargés de famille.

Cette loi oblige les employeurs à adhérer à une Caisse de Compensation dans le but d'assurer les services prévus.

Les fondateurs de la Caisse de Compensation *La Famille* se sont préoccupés du caractère familial de cette loi et ont voulu montrer lors de l'établissement des statuts, tout l'intérêt qu'ils portaient aux familles ouvrières.

Il a été décidé en effet d'accorder des allocations familiales beaucoup plus fortes lorsque la mère de famille reste au foyer. Il est payé également des allocations plus fortes à partir du 3me enfant.

Il n'y a pas de doute que ces deux principes nouveaux en matière d'allocations familiales retiennent l'attention des employeurs qui doivent dès maintenant songer à leur inscription à une Caisse de Compensation.

La Caisse *La Famille* fait appel à tous les employeurs de toutes professions, groupant peu ou beaucoup d'employés. Sa circonscription s'étend à tout le département du Nord.

Tous renseignements sont donnés gratuitement au secrétariat, 26-28, rue du Château, Roubaix.

L'élection sénatoriale du 12 juin et le Parti démocrate populaire

La Commission Exécutive du Parti démocrate populaire a examiné la situation électorale et les candidatures en présence. Elle a décidé de donner à ses délégués sénatoriaux, un mot d'ordre qu'elle les prie de suivre mais que, pour des raisons diverses, elle publiera en temps opportun.

LE LAXATIF IDÉAL FRUCTINES-VICHY Echant. grat. sur demande, 1, rue Lafloque, VICHY

CARNET DU JOUR

NAISSANCE

— M. et Mme Ed. Lepoutre-Dazin sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille Béatrice. — Roubaix, 23 mai 1932. - Lundi 6, mardi 7 juin. 794d

MARIAGE

— Hier mercredi, à 10 h. 30, a été célébré, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, au milieu d'une élégante et nombreuse assistance, le mariage de Mlle Yvonne Glorieux, fille de M. et Mme Maurice Glorieux-Lefebvre, avec M. Georges Toulemonde, fils de M. Charles Toulemonde, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et de Mme, née Heyndrickx.

M. l'abbé Duflo, curé-doyen de la paroisse, célébra la messe et ce fut le R.P. Jean Toulemonde qui prononça l'allocution de circonstance et bénit l'union.

Les témoins étaient: pour le marié, M. Charles Toulemonde fils, son frère; pour la mariée, M. Albert Glorieux, son oncle.

Dans les stalles avaient pris place de nombreux ecclésiastiques parmi lesquels: les RR. PP. Dassonville et Lemarchand; MM. les abbés Debrunne, aumônier à Ségur et Meurisse, curé de Saint-Vincent de Paul.

Au cours de la cérémonie de brillantes auditions musicales furent exécutées par la « Symphonie des Etablissements Glorieux » et la chorale Saint-Jean-Baptiste, dirigée par M. Agnus. M. Rosticher, le distingué organiste était au clavier.

NECROLOGIE

— On annonce de Fourmies, la mort de Sœur Thérèse, née Marie De Bisschop, supérieure de l'hôpital Saint-Charles, décédée le 29 mai, dans sa 72e année, et la 49e année de sa vocation religieuse, chez les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

— On annonce la mort de Mme Emile Lagache, née Irma Dhorme, survenue subitement en son domicile, 95, Grande-Rue, à Roubaix, le 1er juin 1932. Ses funérailles auront lieu le samedi 4 juin, à 9 heures 30, en l'église Saint-Martin. 177d

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme Vve Alexandre Dobigies, née Alphénsine Leman, survenue en son domicile, 54, rue des Vosges, le 1er juin, à l'âge de 74 ans. Ses funérailles auront lieu le samedi 4 juin 1932, à 9 heures 30, en l'église Saint-Antoine. 8317Sd

FUNERAILLES

— Mercredi à 10 h., en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à La Madeleine, ont eu lieu les funérailles de M. Jacques David, étudiant en médecine, externe des hôpitaux de Lille, fils de M. Henri David, professeur à l'Ecole de journalisme des Facultés catholiques et président de la Section madeleinoise des Familles nombreuses.

Le deuil était conduit par le père du défunt, assisté de Mgr Leene, recteur des Facultés catholiques, et M. le professeur David, oncle du défunt.

Dans la foule, nous avons noté la présence de MM. Guilbaut, conseiller général; Descamps, maire; Ficheux et Vanneufville, adjoints au maire de La Madeleine; Thelliez de Poncheville, conseiller d'arrondissement; Conem, ancien maire d'Armentières; tous les professeurs et de nombreuses délégations des Facultés catholiques de Lille; Vanlaer et Drion, avocats; Piat, notaire à Lille; Eugène Duthoit, président des Semaines sociales de France; Pastour, président de l'Union républicaine madeleinoise; Frady, directeur des Théâtres municipaux de Lille; M. le professeur Klein, et de nombreuses personnalités religieuses, industrielles et commerçantes de Lille, La Madeleine et la région.

L'inhumation a eu lieu au cimetière communal.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 2 juin :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque Communale : de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Catholique, 19, rue des Anges: de 14 h. 30 à 16 h.

Marché : de 8 à 13 h..

Musée : de 14 à 16 h.

LA CONFIRMATION

A l'Institution libre du Sacré-Cœur

S. Em. le Cardinal Liénart a terminé mercredi sa tournée de Confirmation à Tourcoing. Il a assisté à 7 h. 30 à la messe qui a été célébrée en la chapelle de l'Institution libre du Sacré-Cœur, rue de Lille, par Mgr Descamps, vicaire général, assisté de M. l'abbé Turcq, supérieur, devant une nombreuse affluence d'élèves et de parents.

Mgr Descamps interrogea quelques élèves qui répondirent de façon très satisfaisante. S. Em. le Cardinal Liénart expliqua ensuite le sens de la cérémonie, puis administra le Sacrement à 73 élèves, dont M. Scalabre, président de l'Association des Anciens élèves, était le parrain.

Après la cérémonie, un jeune élève, Claude Masurel, a présenté à S. Em. le Cardinal Liénart les vœux formés par les élèves. Il rappela la mémoire de Mme Liénart, mère du Cardinal, puis donna l'assurance que les élèves s'efforceront de suivre la voie de l'apostolat, dans l'attachement et l'obéissance à leurs supérieurs.

S. Em. le Cardinal Liénart, dans une allocution affectueuse, remercia les élèves de leurs souhaits. Il associa, dans sa gratitude, les parents et le corps professoral.

S. Em. le Cardinal Liénart a quitté l'Institution à 9 h. pour se rendre à Wattrelos.

RENAULT. Agence off. Debeyer, Pluquet Cie, 98, r. Winoc-Chocqueel. T. 17.52, 17.53. 29464

A LA CAISSE PRIMAIRE DES ANCIENS COMBATTANTS

Lors de l'assemblée générale des Anciens combattants, M. Moerman, secrétaire, a présenté un rapport moral de l'année, contenant de précieux renseignements sur les droits et avantages des membres appartenant à cette caisse et dont voici, en un rapide aperçu, les principaux:

Auparavant, rappelons que cette caisse est ouverte à tous les « assurés sociaux », anciens combattants et victimes de guerre ou non.

1. **Anciens combattants des retraites ouvrières et paysannes.** — Les comptes assurances vieillesse de tous les assujettis à cette loi, ont été arrêtés au 1er avril 1930, et transférés aux Caisses primaires ou à la Caisse nationale de retraite pour la vieillesse.

Pour les droits à la retraite, différents cas sont à envisager suivant l'âge et la situation de l'ancien cotisant, et en s'adressant à la Fédération des Anciens combattants, 43, rue du Haze, les intéressés y seront renseignés.

Anciens combattants faisant partie d'une Caisse autonome. — Les conditions d'attribution de la subvention de l'Etat sur les versements effectués aux Assurances sociales, par les mutualistes, ont été fixées par un arrêté ministériel du 15 juin 1930.

Cet arrêté a prévu que quelle que soit la caisse d'A. S., à laquelle les versements ont été effectués, la subvention de l'Etat, acquise sur leur précompte d'A. S., par les adhérents de la Caisse autonome, devra être réclamée par ladite caisse et gérée par celle-ci. De ce fait, les Anciens combattants « anciens sociaux » auront une triple retraite: 1. Celle qui leur sera constituée à la Caisse primaire d'assurances sociales par le précompte effectué sur leurs salaires, au titre « assurance vieillesse », et, éventuellement, au titre « assurance validité ».

2. Celle qui leur sera également constituée à la Caisse autonome, et en sus de leur retraite mutualiste, par les subventions versées par l'Etat, au titre des précomptes effectuées sur leurs salaires par les A. S.

3. Celle qui leur sera enfin constituée à la Caisse autonome par les cotisations volontaires et les subventions acquises par eux du fait de ces cotisations volontaires.

Adhérents chômeurs partiels. — Les adhérents chômeurs partiels doivent, pour bénéficier des prestations, avoir, au minimum, 15 fr. de timbres sur le feuillet du trimestre civil précédant la maladie; d'autre part, le certificat d'emploi ou le talon du feuillet doivent mentionner le nombre de jours de chômage, pendant la période correspondante.

Les chômeurs partiels auxquels il manquerait quelques francs, pour atteindre le minimum exigé, ont donc un intérêt majeur à les verser eux-mêmes pour réserver leurs droits aux prestations en cas de maladie, pour eux et pour les membres de leur famille.

Adhérents chômeurs complets. — Deux cas sont à considérer:

A) Ceux qui remplissent les conditions requises pour l'assurance chômage, c'est-à-dire: 1. Etre immatriculé depuis un an sans interruption; 2. Etre inscrite à un office public de placement; 3. Avoir rempli, pendant le trimestre civil précédant le chômage, les conditions de versements pour avoir droit aux prestations.

Pour tous ceux-là, la Caisse générale de garantie va verser pour eux, à partir d'avril 1932, quatre mois de cotisations, ou plutôt 80 jours. Les intéressés pourront donc bénéficier des prestations de la loi, pour les maladies se déclarant entre